



Maison Pour Tous ERGUE-ARMEL

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous venons de vivre une période de confinement de plus de 2 mois à laquelle nous n'étions pas préparés. L'équipe de la MPT (bénévoles, salariés) a eu pour unique souci de garder le contact avec la plupart d'entre vous sous toutes les formes possibles (appel téléphonique, newsletters, fabrication et distribution de masques, photocopies...).

Il n'est pas dans notre nature de ne pas nous projeter ! Nous avons l'habitude de prévoir, d'anticiper, de créer, d'animer, d'accueillir, de renseigner, et nous en passons ! Mais tout ceci s'est brutalement interrompu le 16 mars, bien malgré nous et sans aucune perspective de reprise.

Nous sommes classés en ERP (Etablissement Recevant du Public) et, à ce jour, nous ne savons toujours pas dans quelles conditions nous pourrions de nouveau vous accueillir. Sans même évoquer le fait que nos locaux, qui ont été réquisitionnés pour devenir un centre Covid-19, le sont encore à ce jour.

Mais nous avons déjà abordé tous ces points dans une newsletter !

Les instances se sont réunies durant le confinement afin de prendre les décisions qui s'imposaient en fonction de l'évolution des consignes données par l'Etat.

L'enjeu primordial que les administrateurs défendent est l'accueil dans de bonnes conditions de l'ensemble des acteurs de la MPT, dont vous faites partie, et la pérennité de l'association !

Au vu de la réglementation qu'il nous est demandé d'appliquer aujourd'hui, nous sommes inquiets quant aux conditions de reprise en septembre. Nous ne savons pas si nous allons pouvoir accueillir l'ensemble des adhérents, sans même envisager d'en prendre de nouveaux. Si tel est le cas, cela impliquerait une fragilité financière pour les années à venir.

Certains d'entre vous nous ont demandé pourquoi nous n'avions pas mis de cours de pilates ou de gym en vidéo. Tout simplement parce que nous n'avions pas les moyens de fournir du matériel aux 34 salariés de la Maison ! Nous essayons d'avoir une politique tarifaire « raisonnable » sans augmentation inconsidérée (pas d'augmentation depuis 2018 !), pour cela nous sommes vigilants quant à l'évolution de nos charges.

Vous vous demandez également ce qu'il en est du paiement pour toute la saison 2019 -2020 pour une activité que vous n'avez plus pratiquée depuis le début du confinement ?

C'est une question légitime qui nous préoccupe depuis 3 mois !



L'assemblée générale à huis clos qui s'est tenue le vendredi 12 juin en a débattu et a validé la proposition suivante :

Vous aurez différentes possibilités, qui relèvent de votre choix :

- Le renoncement au remboursement des séances en soutien et par solidarité avec la Maison Pour Tous d'Ergué Armel ;
- Un avoir pour la réinscription à votre activité sur la saison 2020-2021 à hauteur de 50 % des séances non réalisées pendant la fermeture administrative, en soutien et par solidarité avec la Maison pour Tous d'Ergué Armel ;
- Un avoir de l'intégralité des séances non réalisées pour la réinscription à votre activité sur la saison 2020-2021 ;
- Le remboursement de l'intégralité des séances non réalisées lié à la fermeture administrative.

Les frais de gestion de dossier étant de 15 € (cf plaquette annuelle), nous ne prendrons pas en compte des remboursements en dessous de cette somme.

Pour nous permettre de prendre en compte votre choix, nous vous remercions de nous faire parvenir une demande écrite stipulant :

- Les nom et prénom de la personne concernée
- L'activité pratiquée
- La modalité choisie
- Un RIB si remboursement souhaité

Ce courrier doit nous parvenir par mail sur la boîte contact@mpt-ea.org ou par courrier ***avant le mercredi 15 juillet 2020***. Passé ce délai, nous considérerons que vous renoncez à toute demande de remboursement.

Le bureau de l'association ainsi que l'équipe de salariés restent à votre disposition si nécessaire.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et comptons sur votre soutien.

Nous vous prions d'agréer, cher(e)s adhérent(e)s, l'expression de nos salutations associatives.

Pour le bureau de l'association
Philippe Ginette – Présidente

L'équipe de direction
Binard Sylvie – Directrice